

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 02 décembre 2024

Date de convocation: Lundi 25 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 2 décembre 2024, le Conseil Municipal de la Commune de Grivesnes, s'est réuni sous la Présidence de **Madame Anne-Marie PREVOST**.

Présents : Madame Margherita COCHARD 3^{ème} Adjoint, Messieurs Nicolas VION 1er Adjoint, Francis LEROUX, Frédéric PILLOT, Kevin DEWULF, Jérémy LEROUX.

Absents excusés: Dominique DUMORTIER 2^{ème} Adjoint, Roger BONNENFANT donne procuration à Nicolas VION

Secrétaire de séance: Monsieur Nicolas VION

87/2024 Objet de la délibération: Devis Commande de plaques de rue

Madame Le Maire présente le devis de la Société Signaux Girod concernant les plaques de rues et numéros de maisons qui seront mises sur les poteaux et sur les murs concernés. Le montant du devis s'élève à 1185,86 € HT / 1351,03 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis.

88/2024 Objet de la délibération: Recherche Amiante RD26

Madame Le Maire informe que pour les travaux de sécurisation de la RD26, une «Mission d'investigation Amiante» doit avoir lieu, et présente le devis d'un montant de 2765 € HT / 3318 € TTC.

Une demande de subvention va être demandé pour obtenir auprès du Fonds Vert 80 % de prise en charge.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis.

89/2024 Objet de la délibération: Devis réfection de la toiture de la classe et du préau de l'école

Madame Le Maire présente un devis de la société de Monsieur LESIEUR Johan MICRO ENTREPRENEUR 9, rue de la Montagne 60120 ROCQUENCOURT. couvreur zingueur, concernant la réfection de la toiture de la classe et du préau de l'école. Celui-ci s'élève à 28 544,40 € (école : 16736,86 € / préau : 11807,54 €).

Une demande de subvention va être demandée auprès du Département (30% soit 8563,22€), ainsi qu'une DETR (30% soit 8563,22€) soit un reste à charge de 11 417,96 € pour la commune.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de devis.

90/2024 Objet de la délibération: Demande de subvention au titre du Fonds d'appui aux Communes 2024/2025 par le Conseil Départemental.

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante un devis de la société de Monsieur LESIEUR Johan MICRO ENTREPRENEUR 9, rue de la Montagne 60120 ROCQUENCOURT. couvreur zingueur, concernant la réfection de la toiture de la classe et du préau de l'école. Celui-ci s'élève à 28 544,40 € (école : 16736,86 € / préau : 11807,54 €).

Pour un montant de travaux estimé à 28 544 ,40 €

Correspondant au devis présenté par:

- Monsieur LESIEUR Johan MICRO ENTREPRENEUR 9, rue de la Montagne 60120 ROCQUENCOURT.
- Montant du devis: 28 544, 40 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

L'assemblée délibérante adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide du Conseil Départemental par le bien du Fonds d'appui aux Communes 2024/2025 à hauteur de 30 % et arrête le plan de financement suivant (préciser pour chaque item le taux et le montant de la subvention calculé par application de ce taux au coût estimatif HT des travaux) :

Subvention conseil départemental de la Somme : taux 30 % -

montant de la subvention 8563,22 €.....

Subvention État DETR/ DSIL : taux 30 % - montant de la subvention 8563,22 €

Subvention État Fonds vert :

Subvention État FNADT :

Subvention conseil régional Hauts-de-France :

Aide d'un EPCI :

Autres (fonds européens, etc.) :

Part revenant au maître d'ouvrage : (dont TVA)

Fonds propres : 11 417, 46 €

Emprunt :

Crédit bail ou autres (à préciser) :

Recettes générées par le projet :

91/2024 Objet de la délibération: Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) – exercice 2025

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante un devis de la société de Monsieur LESIEUR Johan MICRO ENTREPRENEUR 9, rue de la Montagne 60120 ROCQUENCOURT. couvreur zingueur, concernant la réfection de la toiture de la classe et du préau de l'école. Celui-ci s'élève à 28 544,40 € (école : 16736,86 € / préau : 11807,54 €).

Pour un montant de travaux estimé à 28 544,40 €

Correspondant aux devis présentés par :

- Monsieur LESIEUR Johan MICRO ENTREPRENEUR 9, rue de la Montagne 60120 ROCQUENCOURT.
- Montant du devis: 28 544, 40 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

L'assemblée délibérante adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'État à hauteur de 30 % et arrête le plan de financement suivant (*préciser pour chaque item le taux et le montant de la subvention calculé par application de ce taux au coût estimatif HT des travaux*) :

Subvention conseil départemental de la Somme : taux 30 % - montant de la subvention 8563,22 €
Subvention État DETR/ DSIL : taux 30 % - montant de la subvention 8563,22 €
Subvention État Fonds vert :
Subvention État FNADT :
Subvention conseil régional Hauts-de-France :
Aide d'un EPCI :
Autres (fonds européens, etc.) :
Part revenant au maître d'ouvrage : (dont TVA)
Fonds propres : 11 417, 46 €
Emprunt :
Crédit bail ou autres (à préciser) :
Recettes générées par le projet :

92/2024 Objet de la délibération: Remboursement des salaires des agents de la cantine par le RPI 2 et 4.

Madame le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de réclamer au RPI 2 et 4 les salaires des agents contractuels de la cantine pour la période de septembre 2024 à novembre 2024.

Salaire brut et charges patronales	AMRANE Mounira	DEVILLERS Emilie	HENRIONNET Christelle	JACOBS Marie	SENEZ Janine	CUMUL
SEPTEMBRE	722,61	688,08	821,08	1137,37		
OCTOBRE	559,01	1094,48	620,78	997,23		
NOVEMBRE	841,63	1037,96	934,62	1457,57	304,95	
TOTAL	2123,25	2820,52	2376,48	3592,17	304,95	11217,37

Montant TOTAL= 11 217,37 € somme qui sera réclamée au RPI 2 et 4.

Après délibération, les conseillers acceptent la proposition de Madame le Maire. Un mandat sera émis pour le compte du RPI 2 et 4.

93/2024 Objet de la délibération: État des lieux du logement communal 16 rue de l'église

Madame le Maire informe avoir procédé à l'état des lieux du logement communal situé 16 rue de l'église de Mme MIETTE Ludivine et demande le reversement de sa caution d'un montant de 750 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

94/2024 Objet de la délibération: Cession de matériel de cuisine (four à vapeur et cellule de refroidissement)

Madame le Maire informe les conseillers que le centre des impôts propose de céder du matériel de cuisine à une collectivité (four à vapeur et cellule de refroidissement).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La séance est levée à 20h30

Le secrétaire de séance

Madame Anne-Marie PREVOST

Monsieur Nicolas VION

Maire de Grivesnes

1er adjoint



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the 1st adjoint, Monsieur Nicolas Vion.